

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 71 (1945)
Heft: 3

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CARNET DES CONCOURS

Ecole cantonale d'agriculture, à Moudon.

Le Département des travaux publics du canton de Vaud ouvre un concours pour l'étude des plans du bâtiment scolaire d'internat de l'Ecole cantonale d'agriculture, à Moudon.

Les intéressés peuvent se procurer les documents nécessaires contre dépôt de 5 fr., au Service des bâtiments de l'Etat, place du Château, à Lausanne, dès le 15 janvier 1945.

Sont admis à concourir : les architectes vaudois, quelle que soit leur résidence ; les architectes suisses, domiciliés dans le canton de Vaud depuis un an au moins¹.

Délai pour le dépôt des projets : 3 avril 1945, à 18 heures. Lausanne, le 10 janvier 1945.

Centre touristique à Montreux.

Le Conseil administratif de la Ville de Montreux ouvre un concours d'idées entre architectes, pour l'aménagement d'un centre touristique à Montreux sur les terrains sis en bordure du lac, s'étendant du Cinéma Apollo à l'Hôtel Monney.

Le concours sera ouvert du 1^{er} février au 30 juin 1945.

Sont admis à concourir tous les architectes suisses domiciliés dans le canton depuis le 1^{er} février 1944².

* * *

Le programme peut être consulté au Greffe municipal de la Commune du Châtelard-Montreux. Il sera remis à partir du 1^{er} février 1945, contre dépôt d'une somme de 10 fr. (compte de chèques postaux : II b 2048), remboursable si un projet a été présenté.

¹ Composition du jury : M. F. Porchet, ancien conseiller d'Etat, président ; M. P. Chavan, directeur de l'Ecole d'agriculture de Marcelin sur Morges ; MM. E. d'Okolski, G. Epitoux, R. Loup, Ch. Thévenaz, architectes, à Lausanne ; suppléants : MM. Ch. Baud, chef du service de l'Agriculture, et P. Quillet, architecte au service des bâtiments de l'Etat.

² Composition du jury : M. E. Jaquet, syndic de la commune du Châtelard-Montreux ; M. H. Bernoulli, architecte, à Bâle ; M. A. Hoehel, architecte, à Genève.



ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 354 26 - Télégr. : STSINGENIEUR ZURICH

Gratuit pour les employeurs. — Fr. 2.— d'inscription (valable pour 3 mois) pour ceux qui cherchent un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander la formule d'inscription au S. T. S. Les renseignements concernant les emplois publiés et la transmission des offres n'ont lieu que pour les inscrits au S. T. S.

Emplois vacants :

Section industrielle.

31. *Technicien électricien.* Atelier et bureau de construction. Allemand et français. Suisse centrale.

33. *Dessinateur mécanicien.* Fabrique d'appareils électriques de Suisse centrale.

35. *Constructeur.* Fours industriels. Suisse orientale.

37. *Technicien.* Construction de fours industriels. Suisse orientale.

39. *Ingénieur mécanicien* ou *ingénieur électricien*, éventuellement *technicien mécanicien* ou *technicien électricien.* Rédactions en français et en allemand. Brevets. Age : pas au-dessus de 45 ans. Suisse centrale.

41. *Constructeur.* Fabrique d'appareils électriques de chauffage et de cuisine. Suisse orientale.

43 a. *Dessinateur.* Appareils électriques. De même :

b. *Dessinateur.* Constructions en tôle. Suisse orientale.

45. *Ingénieur électricien* ou *techniciens électricien.* Banc d'essais. Suisse orientale.

47. *Ingénieur* ou *technicien électricien.* Banc d'essais, machines électriques. Suisse orientale.

49. *Technicien électricien.* Moteurs de traction. Grande fabrique de machines de Suisse orientale.

51. *Technicien.* Construction et calculs, turbines à vapeur. Grande fabrique de machines de Suisse orientale.

53. *Technicien.* Soudure. Grande fabrique de machines de Suisse orientale.

55. *Technicien mécanicien*, éventuellement *technicien en génie civil.* Distribution du travail, calculs, temps de livraison, amélioration des installations de fabrication, etc.

59. *Technicien mécanicien.* Construction et calculs. Age : jusqu'à 30 ans. Suisse orientale.

61. *Jeunes dessinateurs mécaniciens.* Grande fabrique de machines de Suisse orientale.

63. *Ingénieur* ou *technicien.* Ventilateurs. Nord-ouest de la Suisse.

67. *Technicien mécanicien.* Installations de chantiers. Entreprise de Suisse romande.

Sont pourvus les numéros, de 1944 : 231, 435, 509, 561, 609, 627, 663, 699, 745, 813, 825.

De 1945 : 1.

Section du bâtiment et du génie civil.

54. *Technicien en bâtiment* ou *conducteur de travaux.* Maisons d'habitation. Zurich.

56. *Technicien en bâtiment* ou *dessinateur en bâtiment.* Constructions en bois. Entreprise suisse.

62. *Ingénieur rural*, de même *technicien en génie civil* et *technicien géomètre*, pour projets et direction de travaux de routes et de chemins. Bureau d'ingénieur du nord-est de la Suisse.

64. *Jeune dessinateur en bâtiment.* Zurich.

66. *Technicien en génie civil* ou *technicien géomètre.* Suisse centrale.

68. *Dessinateur en bâtiment.* Canton de Zurich.

70. *Jeune technicien en bâtiment* ou *dessinateur.* Suisse orientale.

72. *Architecte* ou *technicien en bâtiment.* Suisse centrale.

74. *Jeune technicien en bâtiment.* Suisse centrale.

76. *Architecte* ou *technicien en bâtiment.* Canton d'Argovie.

78. Quelques jeunes *ingénieurs civils*, éventuellement *techniciens en génie civil.* Ateliers de construction de Suisse orientale.

80. *Technicien en bâtiment.* Tenue des livres, système Ruf. Entreprise à la campagne. Canton de Berne.

82. *Ingénieur civil* ou *architecte*, *technicien en génie civil* ou *technicien en bâtiment*, éventuellement aussi *dessinateur en bâtiment.* Centrale cantonale pour la création de possibilités de travail. Suisse orientale.

84. *Technicien* ou *dessinateur en bâtiment.* Grisons.

86. *Architecte*, *technicien en bâtiment* ou *dessinateur en bâtiment.* Zurich.

90. *Jeune technicien* ou *dessinateur en bâtiment.* Canton de Zurich.

92. *Technicien en génie civil.* Suisse orientale.

94. *Jeune dessinateur en bâtiment.* Zurich.

96. *Technicien en bâtiment.* Suisse orientale.

98. *Technicien en béton armé.* Nord-ouest de la Suisse.

Sont pourvus les numéros, de 1944 : 366, 388, 430, 1116, 1124, 1182, 1184, 1186, 1212, 1214, 1292, 1294, 1328, 1342, 1356, 1420, 1458, 1544, 1592, 1606, 1652, 1702, 1706, 1730.

de 1945 : 18, 28, 32, 46, 48, 52.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.